



COMPTE RENDU REUNION D'INFORMATION SUR LES VOLS DE TRANSFORMATION RAFALE DU 9 MAI 2019 A LA MAIRIE DE PESSAC

Présent : Mairie de Pessac : Franck Raynal Maire de Pessac, Eric Martin Premier Adjoint, Stéphanie Marie Maire de secteur

Aéroport de Bordeaux Mérignac : Henri Marc Dupuis

Aviation Civile (DGAC): Gervais Gaudiere

Dassault : Alain Garcia, Antoine Gonsalvez, un pilote d'essai de Dassault Aviation

Fédération des Quartiers : Jean-Claude Juzan, Philippe Lagouarde, Marie-Pierre Lafarge

On constate aussi la présence d'une vingtaine d'habitants principalement des riverains.

Frank Raynal : l'objectif de cette réunion est d'avoir une vigilance concernant les incidences que peuvent avoir sur les habitants la formation de ces pilotes.

Alain Garcia (Dassault) :

Avant d'aborder ce projet de transformation des pilotes, Monsieur Garcia souhaite présenter la société Dassault : avions d'affaires et avions militaires. Depuis 2016 on travaille avec la DGAC.

Avions d'affaires civils : série d'avions Falcon : procédé mis en place par la société afin de permettre aux avions de se poser sur des terrains courts.

Avions militaires : avions rafale qui a remplacé plusieurs anciens avions militaires français.

En 2015 commande de l'Egypte, du Qatar et de l'Inde.

Dassault c'est 8100 personnes.

En gironde : Martignas : 450 personnes

Mérignac : 1600 personnes

Dassault : 10 établissements ainsi que 500 PME.

- 1 Rafale c'est 7000 emplois
- 1 Falcon c'est 7600 emplois

Nouvelle Aquitaine c'est 35% soit 3000 emplois et plus de 80 sociétés prestataires.

Mérignac : conception de 8300 avions, concerne le montage, l'aménagement et la mise en vol des avions militaires et civils.

Rafale 3 sociétés : Thalès, Safran et Dassault.

Les ventes export ont préservé les emplois.

En commande : 276 avions

- France : 180 avions
- Egypte : 24 avions
- Qatar : 36 avions
- Inde : 36 avions

Mérignac Dassault va assurer l'expertise technique et la transformation des pilotes.

Les programmations de transformations des pilotes.

- Qatar 36 avions, mais les pilotes de l'armée de l'air ne pouvaient pas les former sur des avions adaptés au standard qatari. 3 vols par jour du 8 avril au 7 juin soit 72 vols (144 mouvements) : Transformation terminée.
- Inde 36 avions, idem formation au standard Inde. Va démarrer en octobre 2019 et va durer jusqu'en juin 2021. 800 vols prévus (1600 mouvements) avec 3 cycles de formation de 17 semaines.

Les procédés de décollages et d'atterrissages ont été adaptés.

Gervais Gaudiere (DGAC):

On a créé un centre de formation, on a trouvé la manière afin que ces vols puissent se faire de manière correcte pour les riverains.

La présentation de ce programme a été effectuée dans les instances suivantes :

- présentation au CCE : 7 novembre 2017 et 5 juillet 2018
- présentation à l'ACNUSA : 24 novembre 2017
- présentation au comité de suivi Rafale : 23 mars et 7 décembre 2018
- en réunion publique :
 - Saint Jean d'Ilac : 23 avril 2019
 - Saint Médard en Jalles : 11 mars 2019
 - Mérignac : 20 mars 2019

Démarche des experts pour soulager les nuisances sonores

- Pas d'entraînement juste des départs - arrivées
- Pas de vols le WE
- Horaire des vols de 8h à 18h
- Pas de vols en patrouille de plus de 4 appareils
- Pas de vol de nuit pas sur Mérignac. Ils sont sur une autre plateforme.
- Nombre moyen de vols par jour : 3 soit 6 mouvements.
 - Qatar 72 vol 144 mouvements.
 - Inde 800 vols 1600 mouvements, d'octobre 2019 à janvier 2021.
- **Avions non armés.** Certaines personnes se sont inquiétées d'un dispositif ressemblant à un missile sous les avions mais qui est en fait un capteur.

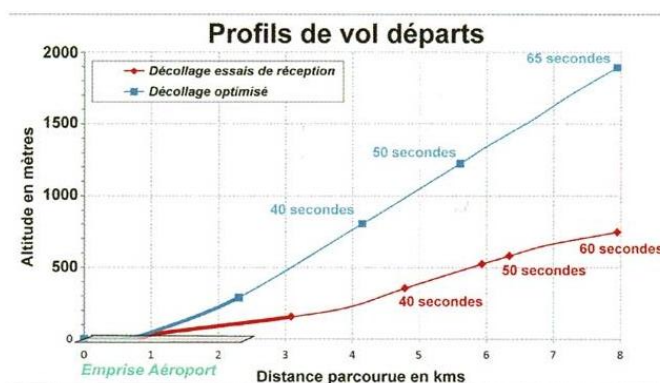
Trajectoire d'arrivée assez rapidement trouvée.

- Dite au break avec une arrivée en spirale sur un espace réduit avec peu de puissance moteur. Possible seulement avec des avions militaires. Protocole défini entre les services de contrôles aériens.
- C'est une méthode classique pour les avions de chasse.
- Cette méthode permet de s'approcher à 3000 pied puis 2000 pieds puis break. Ainsi l'avion est beaucoup plus haut au-dessus des zones habitées près de l'aéroport (600 m au lieu de 120 mètres).
- Bruit : très fort gain en Lden entre arrivée classique et pour le break. Gain notable.



Étude sur les décollages à moindre bruit.

- Plus difficile pour les décollages où il y a besoin de puissance moteur.
- Monter le plus haut possible le plus vite possible.
- Montée optimisée. Compromis à trouver entre :
 - Une forte pente
 - Une forte vitesse.
- Option de monter assez vite et réduire la postcombustion très bruyante.
- Au niveau du niveau de l'enclos de l'aéroport le Rafale est déjà à 2000 pieds. Sur les premières communes l'altitude est d'environ 2500 pieds à 3000 pieds.
- Bruit : gain mais moins important que pour le break. Gain de 50% de la surface subissant le bruit le plus élevé. Meilleur compromis possible.



Question de M. Raynal :

- Les rafales peuvent-ils utiliser n'importe quelle piste ?
 - Oui 23, et 05 NE et 11/29 suivant les vents. Les avions se posent toujours face au vent. Toutes les pistes ont été utilisées. La météo fixe la piste active pour tous les avions : de ligne comme militaire.
- Réception de plaintes ?
 - Dassault a mis un site pour les plaintes ou commentaires des riverains.
 - 35 messages sur Dassault.

- 40 messages de l'aéroport.
- 1 personne a envoyé 12 plaintes.

Question du public :

Question sur l'optimisation pour la piste principale mais applicable aussi pour la piste secondaire ?

La personne est gênée par le trafic aérien de ligne mais la nuisance des rafales est bien maîtrisée.

- Ce sont les contrôleurs qui selon la météo décident de la piste à activer.
- Par exemple le break ne peut pas être utilisé avec un plafond nuageux bas (20 à 25%).
- Les vols programmés ont lieu même si la météo oblige à utiliser la piste secondaire. Pas d'annulation des vols si on change de piste.

Intervention d'un participant du Quartier Monbalon très gêné par les avions de ligne et déjà des heures difficiles à supporter 22h, 23h.

- Hors sujet par rapport aux Rafales. Et impossible d'optimiser les trajectoires des avions de ligne.
- Piste 11 : très faible pourcentage du trafic.

Fédération Jean Claude JUZAN : On constate que la concertation a porté ses fruits et les habitants ne se sont pas plaints des rafales contrairement à la situation quand il y avait eu les travaux sur la piste principale.

La question/demande : Nous souhaiterions que pour les pilotes indiens il faut éviter l'usage trop important de la piste secondaire. Celle-ci dans le cadre des travaux de la piste principale a entraîné beaucoup de nuisances.

Réponse :

- Pas de travaux prévus actuellement.
- Taux d'usage de l'ordre de 10% pour la piste secondaire.

Réglementation pour les vols de nuit de l'aviation civile ?

- Hors sujet.

Demande d'une réunion publique sur les vols commerciaux ?

- Possible à l'aéroport.
- **M. Raynal** propose avec l'accord d'ADBM et de l'aviation civile que la Fédération de quartier organise une réunion avec des représentants de ces quartiers gênés par le trafic aérien des avions de ligne.

Quid durée et nombre des maxima de vols par jour ?

- 1h à 1h30 de durée des vols.
- Vols initiaux à 1, puis assez vite par 2 avions.
- Intention de ne pas aller à plus de 6 vols par jour, car équipe technique réduite.

Quid pollution ?

- Marginal par rapport aux actions de ligne.
- Pas de normes sur des avions militaires.
- Faible consommation de kérosène des 6 mouvements. Nettement moins de pollution de l'air sur l'aéroport par rapport à la rocade.

Évolution du PGS depuis 2004 ?

- Courrier de M. Raynal mais réponse négative.
- Pas d'évolution du PGS de 2004.
- Progrès des aéronefs indiqué par M. Gaudiere qui sont moins bruyants qu'en 2004 ce qui justifie de ne pas revoir le PGS.

En conclusion : Le public présent à la réunion n'a pas remonté de plaintes provoquées par les vols de formation des pilotes du Qatar, ce qui confirme l'efficacité des mesures prises pour réduire les nuisances sonores de ce programme.

Par contre, des habitants de plusieurs quartiers de Pessac se sont plaints des nuisances régulières des avions de ligne. Le principe de l'organisation par la Fédération d'une réunion d'information avec des représentants de ces plaignants et les services d'ADBM, de l'aviation civile et de la Mairie de Pessac a été acté.

Prochaine réunion de la CCE : 14 juin réunion d'information sur l'évolution de l'aéroport.